



Projet Éducatif Territorial

2025 - 2029

Commune de
CRAVANCHE




**ACADÉMIE
DE BESANÇON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Territoire de Belfort

10/07/2025

Table des matières

PRESENTATION

Correspondant PEdT	3
Durée du PEdT	3
Périmètre géographique	3
Connaissance du territoire	3-4
Public concerné	5
Compétences	5

ETAT DES LIEUX

Moyens humains	6
Moyens budgétaires	6
Moyens matériels et logistiques	7
Moyens de communication	7
Handicap et inclusion	7
Organisation du Service périscolaire (accueils, midi, études et activités)	8
Grille tarifaire	9
Club Ados	9
Manifestations et initiatives communales	10
Conseil Municipal des Jeunes	10

PEDT 2025-2030

Définition et objectifs d'un projet éducatif territorial	11
Comité de pilotage	12-13
Axes majeurs	14-15-16

PLAN MERCREDI

4 grands axes de travail - charte qualité plan mercredi	17-18-19
---	----------

ANNEXES

Fiche présentation PEdT-PM 2025-2029	20
Grille auto-évaluation PEdT précédent	
Grille auto-évaluation plan mercredi PEDT précédent	

PRESENTATION

Correspondants PEdT

Aline Modolo : Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires, jeunesse et médiathèque 06.23.64.79.00 aline.modolo@cravanche.fr

Renaud Veber : Maire de la commune 03.84.26.07.10 rveber@cravanche.fr

Nadine Guillard : Déléguée en charge du restaurant scolaire et de la petite enfance 06.21.09.59.43 nadine.guillard@orange.fr

Mairie de CRAVANCHE (90300)

2 rue Pierre et Marie Curie

03.84.26.07.10

contact@cravanche.fr

Durée du PEdT

Le présent PEdT est valable pour les années 2025 à 2029.

Périmètre géographique

D'après les chiffres de l'Insee de 2025, la commune de CRAVANCHE compte 1997 habitants pour une surface communale de 140 ha.

- 55% de familles avec enfants (couples ou monoparentales)
- 18,5% d'enfants de 0-14 ans

Connaissance du territoire

- 1 ALSH nommé l'Île aux Mômes (rue des Commandos d'Afrique) qui fonctionne en temps périscolaire et extrascolaire (sauf les 3 premières semaines d'août et les vacances de fin d'année).
- 1 école primaire publique (rue des Commandos d'Afrique) avec 3 classes de maternelles et 6 classes d'élémentaires.

Une grande partie interne de l'école élémentaire ainsi que toute la partie restauration scolaire ont été rénovées il y a dix ans. Des travaux et des fresques artistiques sur l'extérieur sont programmés cette année.

- 1 médiathèque (rue des Commandos d'Afrique)

L'équipe, constituée d'un agent communal et de bénévoles, accueille et renseigne les lecteurs, des espaces aménagés sont réservés au jeune public. L'adhésion est gratuite pour tous. Elle est ouverte le mercredi de 9h à 12h et de 15h à 18h, le jeudi de 16h à 18h.

- 1 terrain multisports

Entièrement rénové en 2022, il possède un stade urbain (foot, basket, filets amovibles pour volley, ...), des pistes d'athlétisme, des terrains de pétanque, des structures de jeux.

Pendant les heures scolaires, l'utilisation est donnée en priorité aux écoles. De même, les activités de l'Île aux Mômes pendant leurs créneaux horaires sont privilégiées.

- 1 salle communale (rue Aristide Briand)

Elle est à disposition de l'Île aux Mômes pour différentes activités, des écoles et des associations communales (convention de mise à disposition annuelle).

Actuellement, huit associations culturelles, sportives et artistiques proposent leurs activités, pour certaines ouvertes au jeune public/ados, au sein de la commune :

- La Cravanchoise Arts Plastiques (loisirs créatifs), Club du Bois Joli (jeux de société), Cravanche Sans Frontières (aide humanitaire), Show Danse and Song Studio (danse), Gymnastique La Cravanchoise (gym), Titan boxing Club (savate et boxe française), Ping Pong La Cravanchoise (ping-pong).

L'association de parents d'élèves Les Petits Cravanchous met en place également des goûters partagés à destination des familles, des ventes au profit de l'école tout au long de l'année et participe activement à l'organisation de la kermesse qui a lieu en juin.

Public concerné

Le public principalement concerné par le PEdT sera les élèves de l'école primaire (maternelle et élémentaire) soit 193 élèves fréquentant actuellement les écoles de la commune pour l'année scolaire 2024-2025 : 124 élémentaires et 69 maternelles (effectifs donnés par la directrice des écoles le 24/02/2025).

On peut y ajouter à cela une trentaine de collégiens ou d'enfants issus des communes extérieures qui eux aussi participent aux activités extrascolaires proposés par le Service Enfance et Jeunesse (SEJ).

En ce qui concerne les enfants à besoin spécifiques, la collectivité accompagne ces enfants et leurs familles avec tous les moyens nécessaires afin de favoriser leur accueil durant le temps scolaire et périscolaire, grâce entre autres aux aides accordées sur ces temps par les instances académiques. Les écoles n'accueillent toutefois pas de classes spécifiques type ULIS ni UPE2A.

Compétences

Les compétences scolaires sont gérées par l'éducation nationale en interaction avec les services communaux. Les compétences périscolaires et extrascolaires sont communales. Le service enfance et jeunesse est intégralement géré par la mairie.



ETAT DES LIEUX

✓ Moyens humains

L'équipe scolaire actuelle est composée de 10 enseignants, 2 Atsem, 3 AESH et un service civique.

L'équipe du SEJ est composée d'une Directrice ALSH, d'une directrice adjointe et de 6 animateurs.

Taux d'encadrement en périscolaire :

- Moins de 6 ans : 1 adulte pour 14 enfants

- Plus de 6 ans : 1 adulte pour 18 enfants

Taux d'encadrement en extrascolaire :

- Moins de 6 ans : 1 adulte pour 8 enfants

- Plus de 6 ans : 1 adulte pour 12 enfants

Conformément à la législation, les animateurs sont à minima 50 % qualifiés BAFA (ou équivalent), à maxima 30 % en cours BAFA et 20% sans diplômes.

Un agent formé HACCP est en charge de la restauration scolaire. Deux autres personnes sont également formées.

Des stagiaires viennent découvrir tout au long de l'année les différents métiers de l'éducation nationale et des services municipaux.

Moyens budgétaires

Outre la masse salariale, un budget spécifique est octroyé aux équipes du Sej : achat de fournitures pédagogiques et de petits matériels dans le cadre des activités proposées, matériel sportif, sorties socioculturelles, prestations d'activités (ex : capoeira avec association Capoeira 90, stages artistiques avec un graffeur professionnel, ...), alimentation (petits déjeuners du mercredi et ateliers culinaires).

Un budget est alloué à l'école pour le matériel pédagogique (manuels scolaires et fournitures), les activités sportives (patinoire, cirque, natation, voile, escalade...), les sorties culturelles (théâtre, cinéma, musée...), les actions de sensibilisation (sorties nature, gestes de premiers secours, risques auditifs...), du mobilier ainsi que le spectacle de fin d'année offert aux enfants.

✓ Moyens matériels et logistiques

L'organisation s'effectue dans l'enceinte des locaux du SEJ et des locaux scolaires.

Certaines salles de classe, informatique, motricité, préau... sont utilisées ainsi que leur matériel si besoin. Comme pour le reste des temps périscolaires et extrascolaires, il y a mutualisation des locaux, du matériel pédagogique grâce à une charte d'utilisation et d'occupation. Certaines activités s'effectuent à proximité des écoles (terrain de sport, square, salle communale...).

✓ Moyens de communication

Les informations à destination de tous les acteurs du PEdT, équipe d'animation, enseignants et parents sont diffusés par le biais :

- D'une réunion publique fin août avant la rentrée scolaire ;
- Du site internet de la commune <http://www.mairie-de-cravanche.fr/> ;
- De l'application mobile Intramuros ;
- De l'affichage à différents lieux : à l'entrée du centre de loisirs, dans les classes, à l'entrée des écoles, sur le parking des parents, à la mairie, ...

✓ Handicap et inclusion

Concernant le cadre bâti, au regard de la loi du 11 février 2005, les lieux des temps scolaires et périscolaires doivent être accessibles aux enfants en situation de handicap.

Concernant notre accueil collectif de mineurs (l'Île aux Mômes), les modalités d'accueil des enfants handicapés sont intégrées dans les projets éducatifs et pédagogiques. Sans distinction des différences, l'inclusion de tout enfant quel que soit sa situation est prise en compte afin d'adapter les projets et les activités en fonction de leurs besoins spécifiques.

La majorité des bâtiments y compris ceux des écoles est accessible (ascenseur, monte-charge et accès rampe PMR) seul le bâtiment médiathèque ne l'est pas (salle loisirs et salle informatique au rez de chaussé).

✓ Organisation semaine scolaire (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

<u>7h30 - 8h05</u>	<u>8h05 - 11h45</u>	<u>11h45 - 13h20</u>	<u>13h20 - 16h00</u>	<u>16h00 - 18h30</u>
Accueil du matin	Temps de classe	Accueil du midi 11h45 - 12h15	Temps de classe	APC
		Restauration scolaire (2 services) 12h00 - 12h40 12h40 - 13h20		Etudes Activités spécifiques Accueil du soir
temps scolaire				
temps périscolaire				

○ *Accueils et pause méridienne*

Tous les accueils de cantine, du soir et de l'espace loisirs du mercredi sont pris en charge par les animateurs du SEJ. L'accueil du matin est pris en charge par les ATSEM qui font donc également partie de l'équipe d'animation. Lors de la pause méridienne, si le parent vient chercher l'enfant, celui-ci peut bénéficier d'un accueil de 11h45 à 12h15 encadré par les animateurs. Sinon, entre 11h45 et 13h20 les enfants sont pris en charge et accueillis en restauration scolaire.

Depuis 2023, la pause du midi se déroule en deux temps : un temps de repas et un temps de loisirs, avec une répartition des enfants sur deux services et non un seul. Ce nouveau système permet aux enfants de manger dans une salle plus au calme et de pouvoir aussi profiter d'un plus long moment pendant lequel ils peuvent participer à des activités libres ou encadrées après ou avant le repas pour un temps ludique et récréatif. Les repas sont pris à table pour les maternelles, en self-service avec un plateau pour les élémentaires. Chaque menu est élaboré par

la diététicienne de notre prestataire en privilégiant les produits de saison, locaux et avec un produit bio minimum pour chaque repas.

○ *Etudes et APC*

Les études surveillées après la classe et l'heure d'APC sont pris en charge par une partie de l'équipe enseignante (lundi) et une AESH (mardi, jeudi, vendredi) dans les salles de classe.

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) font partie des obligations de service des enseignants qui les organisent et les mettent en œuvre. Néanmoins, les APC ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves et nécessitent l'accord des parents concernés.

○ *Activités spécifiques du soir*

Une douzaine d'activités différentes par semaine est proposée au sein de l'école maternelle et élémentaire pour chaque trimestre de l'année. Chaque enfant, en moyenne, a le choix entre huit activités d'initiations artistiques, culturelles et sportives. Certains ateliers perdurent sur toute l'année scolaire. Afin de diversifier les activités, certaines sont proposées uniquement un seul trimestre afin de laisser la place à d'autres au trimestre suivant.

✓ Grille tarifaire

Les tarifs appliqués ont été revus en septembre 2024, suite à une concertation collective et après étude des tarifs pratiqués dans les communes environnantes. Une légère augmentation des taux horaires a été appliquée pour les activités spécifiques du soir et le prix des repas à la restauration scolaire en adéquation avec les augmentations liées au coût de la vie (énergie, aliments, matériel, ...) qui ont impacté le service.

La municipalité a toutefois fait le choix de continuer à proposer pour toutes les familles cravannoises et extérieures de bénéficier d'un large choix de mode d'accueil à des tarifs toujours abordables, dégressifs et complémentaires des aides octroyées par la Caf suivant le coefficient familial.

✓ Le Club Ados

A destination des jeunes cravannois et extérieurs âgés entre 11 et 17 ans, le club ados a vu le jour en 2024.

Les jeunes sur inscription (adhésion annuelle SEJ) peuvent se retrouver dans une salle qui leur est dédiée et participer ensemble à des ateliers de loisirs,

culturels et sportifs (ex : pâtisserie cupcakes, sortie vélo et cinéma, tournoi de jeux vidéo...) avec un animateur encadrant diplômé. Cette initiative a pu être mise en place grâce à l'aide aux projets proposé par la CAF.

✓ Manifestations et initiatives communales

La commission enfance et jeunesse et la commission événement/vie associative de la commune, les associations ou d'autres institutions organisent chaque année des manifestations mettant le jeune public au cœur des festivités.

Quelques exemples :

Parade givrée dans les rues et goûter festif ; Chasse aux œufs ; Bourse aux jouets ; Fête du village « Cravanche en fête » ; Fête du Sej ; Opération « 1 enfant, 1 arbre » ; $\frac{1}{2}$ journée éco-citoyenne ; rencontres intergénérationnelles ; journées commémoratives, spectacles de fin d'année...

Sur demande de la Mairie, des ateliers du FAIRE (transition écologique) sont mis en place depuis 2024 avec le concours de l'association In'terre Activ. Ces événements mettent en avant les savoir-faire des habitants et de leur famille lors de moments conviviaux partagés (ex : atelier réparation vélo, conférence voyage, atelier culinaire...). Des Cafés parentalité sur des thématiques actuelles (harcèlement scolaire, les écrans...) ainsi que des sorties à la découverte de notre patrimoine communal sont aussi proposées (Fort de l'Otan, grotte, balade thermique...).

✓ Conseil municipal des Jeunes

Mis en place depuis la rentrée scolaire de septembre 2021 et reconduit en 2023, les élections sont ouvertes aux jeunes cravanchois de CE2, CM1 et CM2 et se déroulent à l'école.

Le Conseil Municipal des Jeunes a pour but de sensibiliser les enfants à une démarche et un engagement citoyen au sein de la commune, créer une passerelle entre les élus de la Municipalité et les jeunes, proposer des idées d'amélioration de leur vie au sein du village. Les enfants peuvent ainsi lancer et réaliser des projets sur différents thèmes (environnement, solidarité, culture, ...) et participer à construire le Cravanche de demain.

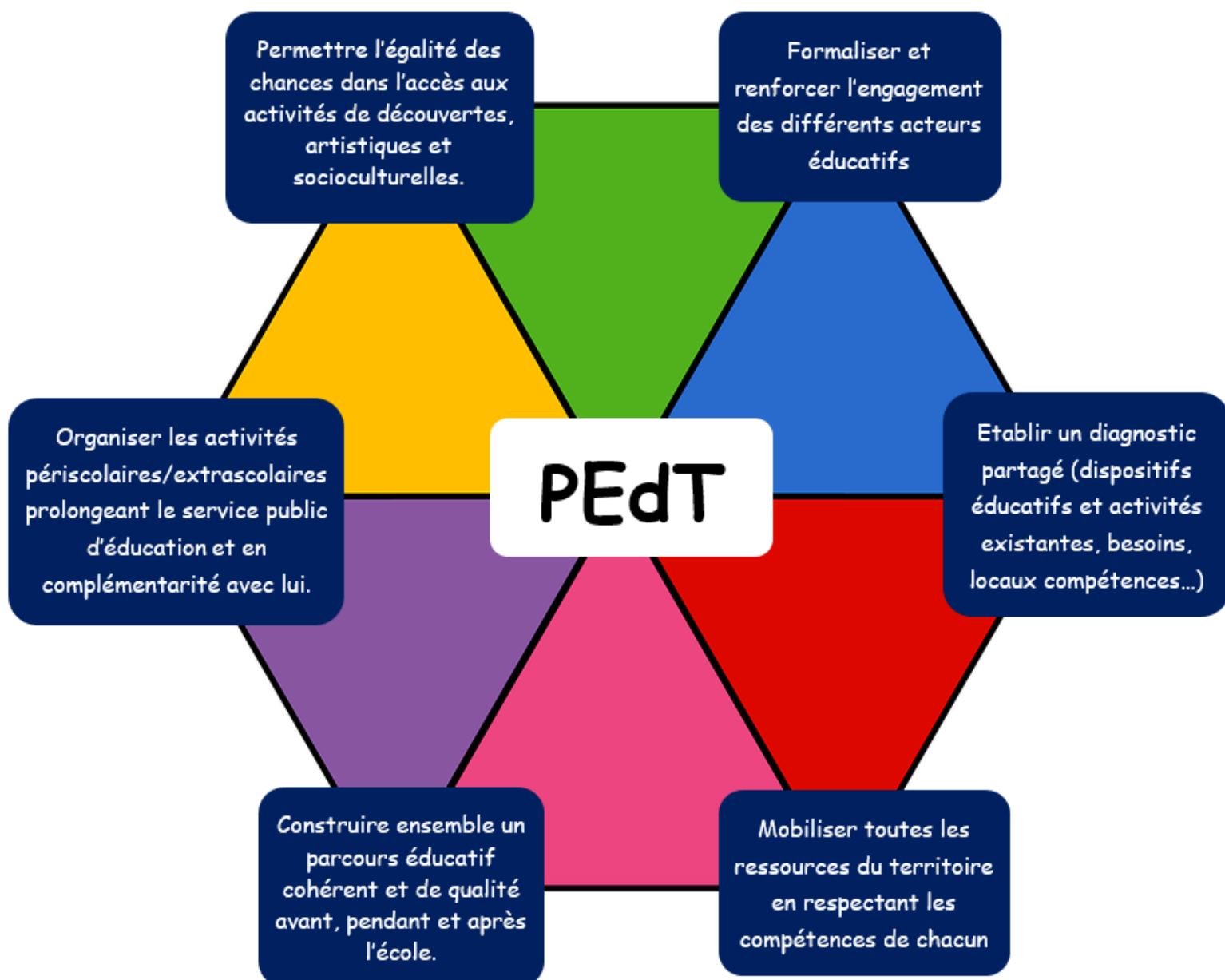
Chaque mois, les jeunes élus se réunissent avec des membres du Conseil Municipal pour présenter les initiatives, échanger et rencontrer des personnes ayant attrait à leurs actions (sénateur, député, président d'association...)

Un voyage est organisé chaque année avec la visite d'une institution démocratique : Sénat, Parlement Européen, Assemblée Nationale...

PEdT 2025-2030

1. Définition et objectifs d'un Projet Educatif de Territoire

Le PEdT définit l'ensemble de la politique éducative municipale à destination des 0 - 17 ans. Sa vocation première est de mobiliser les acteurs éducatifs de notre commune et toutes les ressources du territoire afin de garantir la plus grande continuité éducative possible.



2. Le Comité de pilotage

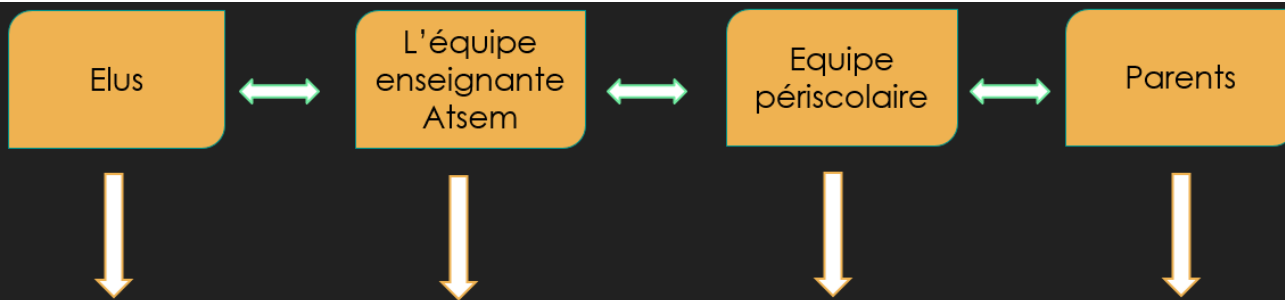
Le nouveau Projet éducatif de territoire de la commune de Cravanche, le 3ème depuis 2017, souligne une volonté de la Municipalité de toujours s'engager dans une ambition éducative forte, partagée par l'ensemble des partenaires et des acteurs intervenants dans le domaine de l'éducation de la commune.

Les élus ont souhaité se concerter et associer les principaux acteurs territoriaux dans sa réflexion, son élaboration et son évaluation par le biais d'un comité de pilotage :

- Monsieur Le Maire
- Adjointe aux affaires scolaires et au SEJ
- Déléguée au restaurant scolaire et petite enfance
- Directrice ALSH
- Directrice adjointe ALSH
- Directrice d'école
- Adjointe aux affaires sociales (CCAS)
- Adjoint à la vie associative et événementielle
- Représentant Caisse d'Allocations Familiales
- Représentant Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale
- Représentant Jeunesse et Sport
- Représentant Education Nationale
- Responsable Ateliers municipaux
- Responsable médiathèque
- Parents d'élèves élus

Les Atsem ont également été sollicitées pour prendre part au projet. Cependant, elles ne sont néanmoins pas mobilisables ni sur le temps scolaire ni pendant le temps périscolaire.

Tout comme les associations car elles sont constituées majoritairement de bénévoles qui exercent une profession et ne sont donc pas disponibles dans les créneaux souhaités. La directrice de l'école et l'adjoint à la vie associative communiqueront sur les échanges qui auront lieu lors des futures réunions afin de les tenir informé des actions liées au projet.



- Participent à la réflexion, l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du PEDT.
- S'engagent à se coordonner pour organiser des activités éducatives et assurer l'articulation de leurs interventions sur l'ensemble des temps de vie des enfants, dans un souci de cohérence, de qualité et de continuité éducatives.

L'évaluation est le principal outil de pilotage du PEdT qui relève du comité de suivi et qui réunit les différents partenaires qui seront partie prenante de ce projet : élus, institutions de l'état, service enfance et jeunesse, école, famille, services municipaux, associations...

La commission en charge des affaires scolaires et de la jeunesse de la Mairie (dont font partis les élus correspondants PEdT) proposera au minimum deux fois par an aux membres du copil PEdT de se réunir afin d'évaluer et mesurer les différentes étapes du projet, de manière à effectuer les réajustements qui pourraient s'avérer nécessaires.

L'évaluation doit être participative, de sorte que tous les acteurs soient en mesure de comprendre les changements qui peuvent en découler, de se les approprier pour contribuer à leur mise en œuvre.

Le nouveau PEdT s'inscrit dans une continuité des projets précédents, avec toutefois des objectifs actualisés suite aux constats des auto-évaluations et en rapport avec les axes stratégiques des grands contrats du Territoire : les enjeux de la CAF, les priorités de l'Education Nationale et du Service Départemental de la Jeunesse et des Sports.

Lors de la première réunion du nouveau comité de pilotage du 21 janvier 2025, 3 grands axes ont été définis :

- ➔ *Garantir le bien être avec soi pour être bien avec les autres*
- ➔ *S'engager pour le bien vivre ensemble*
- ➔ *Agir et sensibiliser à la transition écologique, à l'environnement*

3. Les Axes majeurs du projet éducatif :

Bien être et épanouissement

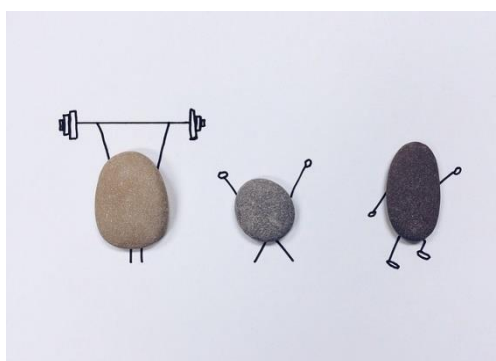
Il repose sur un respect constant de tous les niveaux de sécurité et de santé physique, morale et sociale. Il est essentiel d'accorder une attention particulière à la construction personnelle par le biais du développement des CPS (Compétences Psycho Sociales : cognitives, sociales et émotionnelles) pour que les enfants puissent renforcer leur empowerment (pouvoir d'agir) en grandissant et devenir des adultes épanouis et confiants. Les acteurs éducatifs qui les entourent seront eux aussi concernés afin de favoriser un environnement éducatif positif et soutenant.

La continuité des actions de prévention santé et des pratiques qui favorisent l'apprentissage d'une bonne hygiène de vie sans oublier la notion de plaisir sont tout aussi importantes pour développer un esprit sain dans un corps sain.

Un respect des rythmes, des initiatives à l'éducation au goût et au bien manger et la mise en place d'activités sportives, physiques, variées et régulières permettront également de lutter contre la sédentarisation.

En encourageant l'inclusion dans le collectif, on vise à créer des organisations rendant possible l'acceptation de tous sans avoir à masquer ses spécificités ou être confrontés à l'isolement.

→ Objectifs : Mettre en place un cadre bienveillant garantissant la santé par un bien-être physique, moral et affectif de chaque enfant.



Bien vivre ensemble

Les grands principes de respect, de laïcité, de tolérance et de partage seront centraux dans tous les projets et actions à entreprendre. Ces valeurs universelles doivent être le fruit d'une culture commune dont le but est de promouvoir l'éducation citoyenne et développer, valoriser les volontés d'engagement.

La mise en avant des savoir-faire et des savoir-être seront des leviers à mobiliser pour appuyer l'entraide, la solidarité et ainsi soutenir des actions à réaliser de manière collective.

Les parents étant tout aussi partie prenante de la continuité éducative, il sera primordial de redynamiser leur rôle et leur implication au sein de l'école et du périscolaire.

Une meilleure communication avec des échanges plus fluides et réguliers entre tous les acteurs éducatifs assureront une cohérence et une complémentarité de leurs actions.

Une continuité dans la prévention du harcèlement et de l'isolement renforcera les principes de tolérance, de respect et d'acceptation des autres dans les espaces de vie commune.

→ Objectifs : Accompagner à la citoyenneté et favoriser le « construire ensemble ».



Agir en faveur de la transition écologique

Un défi dans l'ère du temps car nous avons le devoir de sensibiliser et former les nouvelles générations à un mode vie plus durable.

En encourageant les apprentissages liés à la nature, aux écosystèmes et à leur diversité, l'enfant pourra entreprendre une relation à l'environnement et à la vie qui l'entoure, afin de lui donner envie de la préserver. Notre commune est au cœur d'un territoire géographique privilégié propice à cela (Forêt du Salbert, Lac du Malsaucy, ...).

Amener les publics enfants/jeunes à se familiariser à la gestion des déchets, aux gestes et actions éco-citoyens, au recyclage, à l'upcycling, à l'anti-gaspillage, à une alimentation vertueuse et locavore, aux mobilités douces afin qu'ils prennent conscience de leur capacité d'action à leur niveau en devenant des acteurs positifs et engagés.

Il apparait donc essentiel de repenser également nos projets et nos actions de manière éco-responsables, concrètes et durables afin de donner le bon exemple.

→ Objectifs : Sensibiliser et éduquer pour former les futurs éco-citoyens de demain



PLAN MERCREDI



Le Plan Mercredi a pour objectif affiché de "mettre en place un cadre de confiance pour les communes et les parents afin d'offrir au plus grand nombre d'enfants un accueil de loisirs éducatifs de grande qualité le mercredi."

➔ 4 grands axes de travail en lien avec la Charte qualité du Plan Mercredi

- ✓ *Favoriser l'accès à la culture et au sport pour tous tout en développant parallèlement des activités éducatives de qualité*

L'équipe d'animation, après concertation, propose en accord avec le projet pédagogique de l'accueil, différents thèmes axés sur des activités permettant l'éveil, l'imagination, la découverte et une ouverture au monde au travers d'activités manuelles et artistiques, de jeux collectifs ainsi que des sorties socioculturelles et sportives en extérieur.

- ✓ *Renforcer la qualité des offres périscolaires et leur complémentarité avec les apprentissages scolaires dans une démarche de continuité éducative visant à contribuer à l'épanouissement de l'enfant, sa socialisation et sa réussite scolaire*

Organisation mercredis/vacances

8h00-9h00	9h00-11h30	11h30-12h00	12h00-13h15	13h15-14h00	14h00-16h30	16h30-18h00
Accueil du matin	Activités du matin loisirs créatifs jeux collectifs sortie culturelle ou sportive	Cantine/temps libre départ	Restauration scolaire	Accueil/temps calme	Activités de l'après-midi loisirs créatifs jeux collectifs sortie culturelle ou sportive	Goûter/temps libre départ

Les enfants sont accueillis tous les mercredis et durant les vacances scolaires (sauf 3 semaines en août et en hiver) au sein de l'Île aux Mômes sur une plage horaire allant de 8h à 18h, avec ou sans repas mais sans hébergement.

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) a pour vocation d'être un lieu de vie où s'alternent différents temps (libre, repas, activités...) tout en garantissant le rythme spécifique des enfants.

Un programme riche et varié est toujours mis en place avec une offre diversifiée d'activités de loisirs (le programme change chaque trimestre) de qualité tout en ayant une approche pédagogique, ludique, culturelle ou créatrice en complémentarité de celles proposées dans le parcours scolaire.

- ✓ *Promouvoir le caractère éducatif des activités du mercredi et mettre en valeur la richesse des territoires*

Il est primordial d'inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs, en impliquant les habitants et en construisant des partenariats avec ses établissements culturels, ses associations d'éducation populaire, sportives et culturelles, ainsi que ses sites naturels.

Ex : Musées de Belfort et alentours, Ferme pédagogique, Parcs de loisirs, Théâtre de Marionnette, Cinéma, randonnées, karting, sorties au Ballon d'Alsace (luge, accrobranche, raquette), Malsaucy...etc...

Les services techniques municipaux participent également à certains ateliers, transmettant ainsi leurs savoir-faire et leurs compétences (ateliers vélo, bricolage, jardinage...).

Les parents sont également invités à venir partager leurs passions, leurs hobbies.

- ✓ *Réduire les fractures sociales et territoriales et garantir l'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)*

L'ALSH accueille des enfants de 3 à 17 ans quelles que soient leurs origines sociales, culturelles ou religieuses (charte de la laïcité) et leurs capacités physiques ou morales.

De manière générale, les enfants de maternelle (moins de 6 ans) sont ensemble et les enfants d'élémentaire également (deux groupes : 6-8 ans et +8 ans).

Ponctuellement, selon les activités, quelques collégiens peuvent être présents en activité extrascolaire.

La majorité des bâtiments est aux normes d'accessibilité (à l'exception du bâtiment médiathèque). Les enfants porteurs de handicap peuvent donc être accueillis.

Le centre est ouvert aux enfants de la commune mais aussi de toutes les communes environnantes.

Les tarifs sont abordables, dégressifs et complémentaires des aides octroyées par la Caf suivant le coefficient familial.

ANNEXES

(Fichiers joints à part)

- Fiche présentation PEdT-PM
- Evaluation du PEDT précédent
- Auto-évaluation du Plan Mercredi